

Lac-Etchemin, le 9 juin 2005

S. Exc. Mgr Terrence Prendergast, s.j.
Archevêque de Halifax et Commissaire pontifical
P.O. Box 1527
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Y3

Excellence,

Étant donné que votre lettre du 4 juin 2005 adressée à Mère Paul-Marie portait la mention de copie conforme à tous les Fils de Marie, je me permets à mon tour de vous écrire un mot pour vous partager l'espérance qui m'anime en cette heure de vérité, en vue du choix que je dois faire, en toute liberté, conscience et connaissance de cause, à la lumière des derniers événements survenus à l'ombre de votre mandat comme Commissaire pontifical.

Les sages paroles de la lettre de saint Paul aux Romains que vous citez dans votre récente missive nous rappellent en effet à tous, tant que nous sommes, que l'espérance ne déçoit jamais. Je suis confiant toutefois que vous ne m'en voudrez pas trop si, pour ma part, je reprends ici cette même pensée de l'Apôtre des nations, afin de nous resituer un peu mieux dans son contexte plus plénier:

«Ayant donc reçu notre justification de la foi, nous sommes en paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, lui qui nous a donné d'avoir accès par la foi à cette grâce en laquelle nous sommes établis et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu. Que dis-je? Nous nous glorifions encore des tribulations, sachant bien que la tribulation produit la constance, la constance une vertu éprouvée, la vertu éprouvée l'espérance. Et l'espérance ne déçoit point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos coeurs par le Saint-Esprit qui nous fut donné.» (Rm 5, 1-5)

Oui, quelle grâce l'espérance véritable, surtout quand on pense que celle-ci se reconnaît toujours à ce signe «de la tribulation, de la constance et de la vertu éprouvée», Oeuvre de l'amour de Dieu répandu dans le coeur des serviteurs et servantes bons et fidèles! Je vous remercie, Monseigneur, d'avoir choisi ce passage de saint Paul qui illustre fort bien et en peu de mots, de façon simple et éloquente, ce qu'a été toute la vie de Mère Paul-Marie, c'est-à-dire foi, espérance et amour.

Vous conviendrez, j'en suis sûr, que c'est là un signe tangible de l'Oeuvre merveilleuse et toujours agissante de l'unique et ineffable Esprit Saint Véritable qui nous fut donné en Celle «*qui fut un jour Marie*», en vue de la Rédemption, et qui veut maintenant, en Mère Paul-Marie, envoyer «à présent» son «*Esprit sur la terre*» afin de continuer et de parachever en cette heure de la Co-Rédemption l'Oeuvre d'Amour de Dieu, en faisant «*habiter l'Esprit Saint dans le coeur de tous les peuples*», tel que nous le rappelle la Dame en sa prière confiée à Ida Peerdeman.

En cette heure de vérité où tant de faits révèlent des similitudes entre la situation présente que nous vivons et celle du Prétoire, où jadis Pilate – par peur de l’empereur et par souci de bien paraître aux yeux d’Hérode, des Juifs et des Romains de son temps – prononça la honteuse et injuste condamnation à mort de Jésus, il est important pour vous, Monseigneur, comme pour moi, Fils de Marie, d’avoir le courage, toutes proportions gardées, de dire si, oui ou non, nous croyons en la véracité de l’Oeuvre de l’Armée de Marie et plus spécialement en celle de sa Fondatrice. «Qu’est-ce que la Vérité?» au sujet de Mère Paul-Marie, voilà la question à laquelle il nous faut aujourd’hui, de part et d’autre, avoir l’honnêteté et le courage de répondre et de nous confronter, sans essayer de nous esquiver ni tenter de reporter, à la manière de Pilate, notre responsabilité personnelle sur Celle qui, depuis tant d’années, a été si injustement calomniée, bafouée et accusée, et qui, maintenant, siège au banc des condamnés d’avance.

Car, quand on est rendu au Prétoire, où seules les lois de la lâcheté, du mensonge, de la faute présumée prévalent, c’est bel et bien peine perdue pour celui ou celle qui est déjà faussement jugé(e) et condamné(e) de tenter de s’expliquer et de chercher sa propre défense. C’est plutôt à celui qui traduit en justice, tout comme à celui qui est le témoin reconnaissant, d’afficher ses vraies couleurs, sans avoir l’inconsciente prétention de Pilate, à savoir celle du pouvoir de sauver ou de perdre.

Sans vouloir vous prêter quelque mauvaise intention que ce soit, Monseigneur, je crois sincèrement que votre ultimatum du 17 juin 2005 donné à Mère Paul-Marie, afin qu’elle réponde officiellement à votre dernière missive avant votre prochain départ pour Rome, sonne un peu comme une étape obligée dans une procédure normale, en vue de l’étape finale d’une sentence défavorable depuis fort longtemps pré-déterminée... Je ne vois vraiment pas pourquoi il faille, à défaut de pouvoir se donner bonne conscience, chercher tant à sauvegarder l’image des apparences...

Le silence personnel de Mère Paul-Marie face à la précédente lettre que vous lui avez personnellement adressée est tout aussi facile à comprendre que la publication de cette dernière sur Internet: Mère Paul-Marie vous a plus d’une fois par le passé dit tout ce qu’il vous fallait entendre pour que vous puissiez comprendre la grandeur de l’Oeuvre de Dieu dont elle se retient «le zéro par lequel Marie passe». Devant votre insistance à engager sa personne afin qu’elle dissuade elle-même les Fils de Marie de leur attachement à l’Oeuvre de la Dame de Tous les Peuples, elle n’avait pas d’autre choix que celui de laisser chaque Fils de Marie libre de rester ou de partir, sans commentaire, sans rien cacher aux membres de l’Oeuvre et de la Communauté qui sont indirectement concernés et touchés par vos prises de position regrettables.

Plutôt que d’y voir un «j’accuse» fait à l’Église, peut-être auriez-vous pu et dû y voir un geste, outre de transparence, d’héroïque obéissance évangélique... De toute façon, rien ne sert de tenter de justifier en ce moment ces perles de charité dont toute la vie de la Fondatrice a été comblée au fil des années: ce serait les gaspiller que de les jeter à ceux qui, de toute façon, ne sauraient en faire bon usage...

Il est possible que cette attitude de Mère Paul-Marie contraste un peu et même beaucoup avec votre façon de voir et de faire les choses, compte tenu de certaines de vos récentes lettres et démarches qui ont circulé allègrement en milieux ecclésiastiques, plus spécialement parmi le clergé d'Alexandria-Cornwall, avant de nous être communiquées officiellement une semaine et même dix jours plus tard...

Soyez assuré toutefois, Monseigneur, que cette situation, aussi regrettable que moralement indéfendable qu'elle puisse être, et ce à quelque prix que ce soit, n'enlève en rien l'estime et le respect qui vous sont dus en tant que Commissaire pontifical.

Ceci dit, il serait peut-être bon de ne pas insister davantage sur les prérogatives de votre formation ignatienne que nous respectons tout comme vous, mais qui, à ce jour, n'ont servi qu'à compliquer davantage les choses dans l'exercice du mandat qui est le vôtre et qui nous concerne. Laissez tomber, je vous en prie, les présomptions d'«entaille à un principe ignatien»...

Sans vouloir rien enlever à votre fondateur, il me semble qu'il nous suffit ici de nous préoccuper des problèmes de l'Église née du côté transpercé du Christ. Essayons d'y retrouver, avec Lui, au pied de la Croix, Marie, Sa Mère et la nôtre: ce sera, sinon un bon point de départ, au moins un bon point d'arrivée...

Vous savez très bien que votre argumentation de principe de bonne volonté toujours présumée chez l'interlocuteur ne tient pas un seul instant dans votre lettre du 4 juin dernier. La preuve en est que vous attribuez vous-même un «j'accuse» non fondé à Mère Paul-Marie, à Mme Sylvie Payeur-Raynauld ainsi qu'aux Fils de Marie, sans vous rendre compte de la simple et nécessaire remise en question qui vous est faite, et ce selon votre propre exhortation.

De plus, votre mise en contraste personnelle de la situation actuelle de l'Oeuvre et de la Communauté avec celle des nombreuses déchirures faites «au nom de Dieu» dans l'histoire de l'Église, en comparant notre cas au schisme de l'Église orthodoxe, à celui de Mgr Lefebvre, au départ de Martin Luther ou encore à la rupture d'Angleterre, vous place désormais vous-même, plus que quiconque, dans l'obligation de faire un choix sans équivoque: qui sommes-nous pour vous? des catholiques? ou des hérétiques? Comparer notre réalité ecclésiale à l'une ou l'autre de celles précitées, c'est déjà émettre un fort doute quant à notre catholicité.

Au point où nous en sommes, Excellence, ne serait-il pas plus honnête pour tous de dire clairement et officiellement de quel côté penche votre perception des choses?

Si, à vos yeux de Commissaire pontifical, nous sommes toujours des catholiques, il faudrait cesser de nous traiter comme des schismatiques et faire en sorte qu'une juste et proportionnelle réparation soit faite dans les meilleurs délais de la part de toutes les autorités ecclésiastiques impliquées dans les manoeuvres et injustices perpétrées depuis tant d'années à l'égard de la Fondatrice de l'Oeuvre et de la Communauté.

Si, par contre, Monseigneur, vous retenez que, en conscience ou par convenance,

nous ne sommes pas en pleine communion avec l'unique Église du Christ, nous vous serions gré de nous le dire aussi franchement et simplement que possible, et, dès lors, de nous respecter au moins comme on le ferait avec des frères séparés en reconnaissant par le fait même votre impossibilité morale d'exercer votre rôle de Commissaire pontifical sur une réalité dont vous ne sauriez, de toute façon, avoir une quelconque juridiction.

En terminant, tout en vous remerciant pour votre volonté d'aider les Fils de Marie ainsi que les membres laïcs de l'Oeuvre à se purifier de «certaines de leurs scories» et ce, en dépit de notre pauvre «compréhension de l'Église et de son mystère» – pour ne reprendre ici que quelques-unes de vos propres expressions –, je veux vous assurer que ma Fondatrice, mes confrères et moi avons toujours cru au don des charismes, petits ou grands, en reconnaissant aussi et surtout celui qui revient de fait à l'Autorité; c'est probablement pourquoi, à ce jour, nous sommes toujours demeurés vigilants à ne pas confondre la grâce du Créateur avec la nature de la créature, si grande, si intelligente et si douée soit cette dernière, afin de ne pas contribuer par notre faute à répéter certaines erreurs du passé.

Soyez assuré, Monseigneur, que ce mot, dont j'assume personnellement et exclusivement toute la responsabilité, ne se veut aucunement une réponse faite au nom de Mère Paul-Marie, de mes confrères Fils de Marie ou de qui que ce soit d'autre que le soussigné.

Je suis confiant que, dans l'éventualité que le silence de ma Fondatrice à votre endroit se prolonge au-delà de la date butoir du 17 juin prochain, vous saurez, au moins pour cette seule fois, ne pas y déduire quelque entaille à l'un ou l'autre de vos louables principes ignatiens, ni y voir quelque refus de sa part de votre main tendue, mais plutôt l'unique souci de Mère Paul-Marie de rendre compte, jusqu'au bout, de l'espérance qui est en elle, même si ce doit être au prix du don, jusqu'à son dernier souffle, de sa Vie d'Amour...

En cette heure de Vérité et aussi des choix, je demande pour tous mes confrères et pour moi la grâce de la fidélité au charisme de l'Oeuvre et de la Communauté auxquelles nous appartenons et dont nous sommes, depuis tant d'années, jour après jour, les témoins et les bénéficiaires indignes mais combien reconnaissants et émerveillés. Puissent les Fils de Marie vivre chaque jour davantage en conformité avec l'esprit et l'idéal de cette grâce inestimable de fondation, grâce toujours vivante et agissante qui, de par la Volonté de Dieu et de l'Immaculée, passe encore et toujours par la Voix privilégiée de l'Instrument choisi qu'est Leur Servante, Mère Paul-Marie.

Merci, Monseigneur, de comprendre et de respecter ce choix auquel les confrères et moi, avec la grâce de Dieu et le secours de la Vierge Immaculée, espérons humblement et par amour demeurer fidèles maintenant et pour toujours.

Avec l'assurance de mes sentiments les meilleurs,



P. Pierre Mastropietro

c.c. à qui de droit